Pharmaciens :

L’actualité en direct

18 janvier 2014

**Négociations du 9 janvier 2014 : signature d’un protocole d’accord avec l’Assurance maladie**

L’USPO a signé ce protocole avec de grandes réserves mettant l’accent sur le changement de rémunération inadapté et en alertant tous les pharmaciens de ce jeu de dupes.

La FSPF a signé le protocole d’accord du 9 janvier en séance de négociations en déclarant : *« la FSPF et l’Assurance maladie partagent la même vision des étapes du changement, considèrent que le dispositif est équilibré et qu’il permet de se protéger dans l’avenir »*.

Alors que Gilles Bonnefond, président de l’USPO, a déclaré que les paramètres de la nouvelle marge sont une *« hypothèse de travail »* (communiqué de presse de l’USPO du 10/01/2014) et a adressé une lettre à l’UNCAM dans ce sens ([www.uspo.fr](http://www.uspo.fr) ), Philippe Gaertner, président de la FSPF, *« annonce qu’ils sont définitifs »* dans *Le Moniteur des pharmacies*du 18 janvier 2014 (page 12).

Ces propos montrent que ce syndicat, parce qu’il est majoritaire, veut faire **« cavalier seul »** dans ces négociations sans dialogue avec les autres syndicats, et sans prendre l’avis des pharmaciens qui sont largement défavorables à cette proposition.

## Pour l’USPO ce protocole ne doit pas rester en l’état !

**Cette signature permet à l’USPO de garder sa capacité à la fois de contester et de négocier**. **Ce protocole peut être amélioré et doit être plus favorable aux pharmaciens !**

En signant ce protocole, l’USPO reste très mobilisée pour défendre la politique du développement du générique et obtenir un plafond de remise sur les génériques le plus élevé possible.

L’USPO reste aussi présente pour améliorer la proposition de nouvelle rémunération en faisant prendre moins de risque à la profession.

Les simulations montrent que le 1 euro d’honoraires aura des effets délétères sur l’économie officinale en concentrant l’augmentation de marge sur les médicaments dont le prix est inférieur à 1,81 euro et en baissant la marge de tous les autres médicaments (voir page 2).

Les résultats de l’enquête flash lancée par l’USPO sur son site Internet révèlent que les pharmaciens sont très largement opposés à cet honoraire de 1 euro par boite (pages 2 à 4).

**Premiers résultats de l’enquête au 17 janvier 2014**

**89 % des pharmaciens rejettent la solution soutenue par le syndicat FSPF « dit majoritaire »**

**La consultation de tous les pharmaciens continue : donnez votre avis et allez voter !**

**Retrouvez les informations et communiqués de presse de l’USPO sur** [**www.uspo.fr**](http://www.uspo.fr)

**U**nion des **S**yndicats de **P**harmaciens d’**O**fficine

43, rue de Provence – 75009 Paris – Tél. : 01 46 47 20 80 – Fax : 01 71 18 34 10